

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW 01

Région de Lanaudière

LA MINISTRE MICHELLE COURCHESNE ANNONCE DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 5 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Québec, le 26 juillet 2010 – Les établissements de santé et de services sociaux de la région de Lanaudière profiteront d'une enveloppe spécifique supplémentaire de 5 176 166 millions de dollars afin de rattraper le retard pris au fil des années dans le maintien des actifs immobiliers du réseau. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de Lanaudière, Michelle Courchesne, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc.

À l'échelle du Québec, une somme de 202 millions de dollars est prévue, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, pour accélérer la résorption du déficit d'entretien des installations du réseau. Ce nouvel investissement s'ajoute aux 301,7 millions de dollars octroyés cette année pour le maintien de la qualité des actifs immobiliers, à mesure qu'ils vieillissent, selon des allocations habituelles prévues chaque année à cette fin. Les travaux ainsi financés porteront, par exemple, sur les toitures, les fenêtres, l'enveloppe des bâtiments, les ascenseurs, la protection contre les incendies, les issues de secours, ou encore les systèmes électriques, mécaniques ou de chauffage.

La somme annoncée aujourd'hui pour la région de Lanaudière sera répartie entre les différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux du territoire, en fonction de la valeur de remplacement des immeubles et en tenant compte de l'âge de certains édifices.

« L'annonce d'aujourd'hui se situe à la jonction des deux grandes priorités de notre gouvernement : le développement de l'offre de soins de santé et le soutien à l'économie et à l'emploi, par un vigoureux programme d'investissements en immobilisation. Il s'agit également d'un appui tangible aux établissements de santé et des services sociaux de notre région afin qu'ils soient mieux outillés pour fournir des services de qualité à nos concitoyens », a conclu la ministre Courchesne.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Karine Rivard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Valérie Sauvé
Attachée de presse régionale de la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport et ministre responsable de Laval, Laurentides et Lanaudière
450 689-5516